

---

**Présidence : Kazakhstan****833ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 4 novembre 2010

Ouverture : 9 h 40  
Suspension : 12 h 40  
Reprise : 15 h 30  
Clôture : 16 h 10

2. Président : Ambassadeur K. Abdrakhmanov

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à la Turquie à la suite de l'attentat terroriste perpétré à Istanbul le 31 octobre 2010.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DES REPRÉSENTANTS PERSONNELS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME, LA XÉNOPHOBIE ET LA DISCRIMINATION, AINSI QUE CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES CHRÉTIENS ET DES MEMBRES D'AUTRES RELIGIONS ; POUR LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME ; ET POUR LA LUTTE CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES MUSULMANS**

Président, Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'antisémitisme (CIO.GAL/185/10 OSCE+), Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans (CIO.GAL/186/10 OSCE+), Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de

stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1039/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1029/10), Fédération de Russie (PC.DEL/1035/10), Maroc (partenaire pour la coopération), Égypte (partenaire pour la coopération), Algérie (partenaire pour la coopération), Saint-Siège (PC.DEL/1028/10), Azerbaïdjan, Israël (partenaire pour la coopération), Belgique-Union européenne, Espagne

Point 2 de l'ordre du jour :   REPRÉSENTANT DE L'OSCE AUPRÈS DE LA  
COMMISSION MIXTE RUSSO-LETTONNE SUR LES  
MILITAIRES À LA RETRAITE

Président, Représentant de l'OSCE auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite (PC.FR/17/10 OSCE+), Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1040/10), Fédération de Russie (PC.DEL/1036/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1030/10)

Point 3 de l'ordre du jour :   RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE  
DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LES  
QUESTIONS DE PARITÉ DES SEXES

Président, Représentante spéciale du Président en exercice pour les questions de parité des sexes (CIO.GAL/188/10 OSCE+), Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1041/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1031/10), Fédération de Russie (PC.DEL/1037/10)

Point 4 de l'ordre du jour :   AFFAIRES COURANTES

- a)   *Déploiement d'un groupe consultatif de police de l'OSCE au Kirghizistan* :  
Président, Vice-Ministre kirghiz de l'intérieur (PC.DEL/1050/10), Belgique-Union européenne (la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Islande, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration)

(PC.DEL/1042/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1045/10), Suisse, Turquie, Canada (PC.DEL/1051/10), Fédération de Russie (PC.DEL/1038/10), Ouzbékistan (PC.DEL/1052/10)

- b) *Liberté des médias et liberté d'expression en Turquie* : Belgique-Union européenne (la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Islande, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1044/10), Turquie
- c) *Visite de travail de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias en Biélorussie dans le but d'y participer à un débat-table ronde sur les développements relatifs à Internet en Biélorussie* : Belgique-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1043/10), Biélorussie (PC.DEL/1047/10), Fédération de Russie
- d) *Élections locales tenues en Ukraine le 31 octobre 2010* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1033/10), Ukraine
- e) *Liberté des médias au Tadjikistan* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1032/10), Fédération de Russie, Tadjikistan (PC.DEL/1034/10 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Conversation téléphonique entre le Président en exercice et le Vice-Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique* : Président
- b) *Point sur les confirmations concernant la participation de représentants de haut niveau au Sommet de l'OSCE à Astana* : Président
- c) *Visite des équipes préparatoires à Astana, les 1er et 2 novembre, en vue de discuter des arrangements pratiques pour le Sommet de l'OSCE devant s'y tenir prochainement* : Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

*Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/188/10 OSCE+)* : Directeur du Centre de prévention des conflits

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Élections locales devant se tenir en Albanie le 8 mai 2011* : Albanie  
(PC.DEL/1046/10)
- b) *Élections devant se tenir à l'Assemblée constituante islandaise le 27 novembre 2010* : Islande
- c) *Séminaire sur les résultats de la Réunion au sommet de l'OSCE à Astana, devant se tenir à l'Académie diplomatique de Vienne le 8 décembre 2010* :  
Allemagne

4. Prochaine séance :

À annoncer.